

Préparation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Date(s) et horaires

Lundi 16 mars 2020

Jeudi 9 avril 2020

9h30- 12h30 / 13h30-16h30

Durée

12 heures

Nombre de sessions

1 session de 2 jours

Lieu

Pôle Territorial de Formation
Sud-Est
7, impasse Sylvestre - CS30005
13381 MARSEILLE Cedex 13

École organisatrice

ENPJJ

Responsables de session

Marion CAVALLO formatrice

Marion.cavallo@justice.fr

Sylvie AUDRY formatrice

Sylvie.audry@justice.fr

Date limite de réception des candidatures

1^{er} mars 2020

Public visé

Tout public PJJ / 20 places

Intervenant(s)

Formatrices

Présentation

La loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a introduit l'utilisation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans le cadre des concours. La démarche étant la valorisation des acquis d'expérience qui permettra au jury d'évaluer les capacités du candidat à exercer la fonction ciblée.

Ce stage vise à accompagner les candidats, quel que soit le concours envisagé, dans la rédaction d'un dossier RAEP pertinent et à mobiliser leur expérience, leurs aptitudes et motivations afin qu'ils se présentent au concours dans les meilleures conditions.

Objectifs

- Comprendre la notion de RAEP et appréhender la philosophie du document.
- Intégrer les notions de compétence, activité et fonctions
- Valoriser son expérience et formaliser ses compétences en passant par le CV
- Rédiger son dossier RAEP

Contenu

- Historique du dispositif, contexte et objectifs
- Les notions de compétence, activité et fonction et leur usage dans le cadre de la modernisation de la fonction publique
- Préparation du dossier : écrire son parcours professionnel, la rédaction des compétences acquises en fonction du ou des profils ciblés

Méthodes pédagogiques

- Alternance apports théoriques et méthodologiques
- Travaux collectifs
- Travaux individuels sur site et entre les deux jours
- Conseils individualisés